



Genève, le 24 septembre 2012

Aux représentant-e-s des médias

Communiqué de presse conjoint du canton et de la Ville de Genève

***Neon Parallax*, quand l'art public innove !**

Les Fonds d'art contemporain de la Ville et du canton de Genève inaugurent vendredi 19 octobre à 18h30, sur la plaine de Plainpalais, le dernier volet de l'ambitieux projet d'art public *Neon Parallax*, démarré en 2006. Trois nouvelles installations lumineuses, conçues par les artistes Ann Veronica Janssens, Pierre Bismuth et Christian Robert-Tissot, viennent compléter le projet sur les toits de trois immeubles bordant le côté est de la plaine (boulevard Georges-Favon et avenue Henri-Dunant). Parallèlement, une publication, une exposition et un colloque accompagnent ce projet d'art public.

La belge Ann Veronica Janssens, lauréate d'un concours sur invitation, propose une phrase intrigante intitulée *L'ODRRE N'A PAS D'IPMROTNCAE*, Pierre Bismuth, artiste français basé à Bruxelles et lauréat d'un concours ouvert, reprend un slogan cinématographique avec son *Coming soon !*, alors que le Genevois Christian Robert-Tissot appose un *DIMANCHE* en lettres majuscules sur le toit de la banque Lombard Odier & Cie, commanditaire de cette dernière œuvre.

Ces trois œuvres viennent compléter un dispositif artistique, démarré en 2006, et qui compte déjà six installations d'artistes suisses et internationaux : *YES TO ALL* de Sylvie Fleury (CH), *Breath* de Jérôme Leuba (CH), *What I Still Have To Take Care Of* de Christian Jankowski (D), *Expodrome* de Dominique Gonzalez-Foerster (F), *Fly a Dragon Kite* de Nic Hess (CH), et *Axis of Silence* de Sislej Xhafa (Kosovo). Les œuvres sont visibles simultanément depuis le centre de la plaine, pour une durée limitée à dix ans.

Conçu spécifiquement pour la plaine de Plainpalais, l'ensemble réunissant neuf installations sur les quatre faces de la plaine, a été pensé comme un contrepoint artistique aux publicités installées sur les quais bordant la rade, ces deux espaces urbains ayant une configuration quasiment identique, en forme de losange.

L'inauguration de la dernière phase de *Neon Parallax* s'accompagne d'une publication illustrée retraçant l'histoire du projet, à paraître aux éditions Infolio, ainsi que d'une exposition des projets des artistes ayant concouru aux quatre phases (2006-2012), qui aura lieu à l'espace Forum Faubourg, du 16 au 27 octobre 2012. Parallèlement, un colloque « Des artistes et des espaces publics » se tient les 19 et 20 octobre 2012 à la Salle du Faubourg, en vue de prolonger une réflexion sur le lien entre l'artiste et son intervention dans l'espace public.

Neon Parallax est conçu et produit par les Fonds d'art contemporain de la Ville et du canton de Genève, en partenariat avec les propriétaires des immeubles sur lesquels sont placées les œuvres.

Fonds d'art contemporain de la Ville de
Genève (FMAC)
Michèle Freiburghaus
Rue des Bains 34
1205 Genève
T +41 (0)22 418 45 30
fmac@ville-ge.ch

Fonds cantonal d'art contemporain (FCAC)
Diane Daval
Sentier des Saules 3
1205 Genève
T +41 (0)22 546 63 80
fcac@etat.ge.ch

Pour plus d'informations et photos des œuvres disponibles sur www.neonparallax.info